

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1308

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 27

A la deuxième phrase de l'alinéa 21, substituer aux mots :

"qui en sont membres",

les mots :

"membres de l'institut".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.